



Quel avenir pour le secteur végétal du centre INRA de Dijon ? une analyse de la CGT-INRA au 5 juillet 2006

Une restructuration de grande ampleur est en cours

Environ la moitié des équipes du secteur végétal du Centre sont actuellement touchées ou seront concernées à court terme par une « mise en évolution », nouveau terme choisi par la Direction Générale (DG) pour parler de restructuration ou autre démantèlement d'unités :

- L'**UMR de Phytopharmacie** sera fermée au départ de son Directeur (retraite fin 2006). Une partie de cette équipe sera rattachée à l'UMR PME. Pour le reste de cette unité, les personnes se répartiront en fonction de leurs activités actuelles dans d'autres équipes INRA ou ENESAD.
- L'équipe **Phytoplasmes** (UMR PME) : le département SPE (santé des plantes et environnement), avec l'aval de la DG, attend le départ à la retraite de la responsable pour supprimer cette thématique sur Dijon (voir commentaires plus loin).
- L'**UP Vitro (unité mixte INRA-Agri Obtentions)** sera fermée au 31 décembre 2006. Deux personnes d'Agri Obtentions (AO) sont reclassées dans les activités AO du centre, les 5 personnes INRA sont mises à la disposition de l'URLEG et les 2 CDD sont licenciés. Voir la [motion présentée par la CGT](#) aux conseils de centre réunis le 30 mars 2006.
- L'**UMR PME** (plante, microbe, environnement) pour qui l'INRA et la Région ont investi des sommes très importantes dans la construction en cours d'un bâtiment à Dijon Ville (CMSE), n'a pas eu de recrutement d'un scientifique INRA depuis 13 ans. Le seul renfort vient d'une mobilité acceptée par le Département SPE d'une chargée de recherche pour rapprochement de conjoint.
- Le **Domaine Expérimental** est en cours de transformation vers une plate-forme expérimentale, qui devrait être intégrée au futur Agropôle de Bretenières, lui-même partie prenante du pôle de compétitivité Vitagora, à moins que ce soit du pôle de compétence DGER... ?

Les deux unités qui semblent préservées actuellement sont :

- L'**URLEG (génétique et écophysiologie des légumineuses à graines)**, renforcée ces dernières années par le recrutement d'un Directeur d'Unité, et de plusieurs chercheurs et ITA.
- Le **BGA (biologie et gestion des adventices)**, ancien laboratoire de **Malherbologie et Agronomie** qui devrait être conforté par une association avec le **Domaine** et la création d'une plate-forme expérimentale.

Un contexte défavorable

- **L'opération structurante « agro-écologie de la parcelle cultivée » n'est pas validée** dans le contrat d'objectifs INRA 2006-2009. Pour le Centre, seuls sont validés à ce jour les pôles « sensorialité et goût » et « territoires et développement ».
- **Le pôle de compétence DGER peine à se mettre en place** avec des désaccords entre les structures (notamment ENESAD/Université) et la démission récente du chef de projet, Franck Cézilly.
- **Le pôle de compétitivité VITAGORA** est en panne et aucun projet scientifique concernant le pôle végétal ne semble émerger.
- **L'Agropôle de Bretenières** est au stade de l'enquête « pour déterminer la portée du projet en terme de développement économique » menée par le Grand Dijon.
- **La phase II de la restructuration du Centre est sans moyen financier**, alors que cette phase concerne des unités du centre liées au végétal : URLEG, Domaine et serres, notamment.
- **Le CPER 2007-2013** (Contrat de Projet État-Région) se construit autour des pôles de compétitivité (Vitagora et pôle Nucléaire pour la Bourgogne) mais Vitagora en est quasi-absent.

Le devenir incertain du pôle végétal dijonnais

Face à ces constats, minimisés voire niés par la Direction du Centre, on peut se demander quel sera le devenir des unités INRA liées au végétal et leurs personnels. En effet, le pôle végétal dijonnais se cherche depuis de longues années et a toujours beaucoup de mal à se structurer autour d'un projet scientifique commun, regroupant les unités INRA mais également celles de l'Université et de l'ENESAD travaillant sur le végétal et autour de lui. Mais aujourd'hui la donne a changé et hors pôle, point d'avenir, comme la Direction Générale l'a clairement déclaré.

Que sont devenues les missions originelles de l'INRA ? La diversité des centres de Recherche et celle des thématiques, que l'INRA avait réparties sur l'ensemble du territoire national, devaient répondre aux interrogations du monde agricole mais aussi, depuis les dernières années, prendre mieux en compte les problématiques régionales par le développement des recherches dites « appliquées ». Force est de constater que les unités qui avaient accepté ce partenariat vont disparaître.

- Exemple du laboratoire des **Phytoplasmes** : cette équipe travaille sur l'**épidémiologie** des maladies à phytoplasmes en particulier d'une maladie de quarantaine, transmise par des insectes vecteurs présents dans pratiquement toutes les régions viticoles françaises. En Bourgogne cette grave maladie, la Flavescence Dorée, est apparue il y a 2 ans. Une surveillance et un accompagnement de la profession (viticulteurs et organismes professionnels) ~~est~~ sont indispensables et nécessaires. En amont de ces activités de transfert, l'équipe est une des seules à étudier les interactions entre les phytoplasmes, les insectes vecteurs et les plantes dans ce type de maladie. Autre exemple de maladie spécifique à la Bourgogne et étudiée par ce laboratoire : le SBR (Syndrome des Basses Richesses) de la betterave sucrière. De plus, le Département SPE et la CRECEP ont fortement incité la responsable de l'équipe à encadrer un CDD pour l'étude de l'enroulement viral sur la vigne dans le cadre du RVVS (Réseau Vignes et

Vins Septentrionaux). Le danger pour la région, Bourgogne est une nouvelle disparition d'équipe de recherche qui travaille sur la vigne. Les élus de la région et du département sont-ils réellement et correctement informés ? Le recentrage des recherches viticoles à Colmar, Bordeaux et Montpellier permettra-t-il de répondre aux besoins de la viticulture bourguignonne ?

- **UP vitro** : l'INRA et sa filiale Agri Obtentions considèrent semble-t-il aujourd'hui qu'il n'est plus dans leurs missions de faire du pré-développement sur le centre de Dijon. La suppression annoncée sera effective pour fin 2006, alors que des programmes sont en cours (châtaignier, petits fruits, etc..). Et que la profession a besoin de cette structure. Quel est le rôle de l'INRA en tant que service public de recherche et quel lien l'institut doit-il maintenir avec les organismes de transfert ? Quelle doit être l'implication des organisations professionnelles agricoles ?
- **L'UMR PME** : la situation devient d'autant plus alarmante car cette UMR reconduite pour les 4 ans à venir perdra une part très importante de ses « têtes dirigeantes » à l'expiration de ce délai et qu'il n'y a pas aujourd'hui de relève scientifique INRA ou CNRS *positionnée comme leader* (propos de Marion Guillou lors de sa venue sur le centre de Dijon en 2004). On se demande bien comment une relève scientifique aurait pu s'opérer sans recrutement !
- Les **Personnels** de l'INRA (ITA et Scientifiques), les **élus** locaux et régionaux doivent se rendre compte que derrière les manœuvres de fusions, de regroupements, de pôles de compétences et autres PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur), l'INRA se désengage sans informer, sans discuter, et sans tenir compte des besoins de notre agriculture et de notre société. Sous les vocables de « compétitivité » et « d'excellence », on régionalise et on déstructure le service public de la recherche et de l'enseignement supérieur.
- Les non-dits, les fausses informations, ou les informations partielles doivent faire place à une vérité sur le court, moyen et long terme quant à la position de la Direction Générale de l'INRA sur le devenir du secteur végétal à Dijon.

La CGT-INRA n'est pas opposée par principe aux restructurations et aux évolutions ; mais elle demande que l'intérêt commun des personnels, le service public et la pertinence scientifique en soient toujours les moteurs et non pas les jeux de pouvoir et les intérêts économiques particuliers.

La CGT-INRA se bat depuis 60 ans pour défendre l'INRA, institut public de recherche, et ses personnels. Elle continuera d'agir pour un INRA au service de tous et contre son démantèlement en agrégat de pôles au service de la compétition économique.

Si l'opération structurante « agro-écologie de la parcelle cultivée » n'est pas validée dans le contrat d'objectifs INRA 2006-2009, les conséquences pour le centre et 70% de ces personnels seront importantes : absence de moyens qui conduira à une « incitation » à la mobilité, mise à disposition du pôle de compétence DGER pour les personnels, mise en pratique du projet de la DG « **Cycle de vie des unités** » (<http://www.inra.fr/intranet-cgt/actualites/messages/20juin06.htm>).

Le Président du centre semble se réjouir du 60^{ème} anniversaire de l'INRA, mais fêtera-t-on le 70^{ème} anniversaire à Dijon, avec quelles unités et quels personnels ?